



COMMUNIQUE DE PRESSE

OBJET :

A l'occasion de la signature du marché Génie Civil de la Galerie de sécurité du Tunnel routier du Fréjus qui se déroulera mardi 28 avril à la Préfecture de la Région Rhône-Alpes à 16h30.

Avec la réalisation de cette galerie de sécurité qui sera reliée tous les 400m au tunnel existant par des rameaux accueillant chacun un abri de secours pour les usagers en cas d'incident, s'achèvera ainsi la mise en conformité du tunnel du Fréjus avec la directive européenne de 2004 sur la sécurité des tunnels, dans le respect du calendrier fixé par la directive qui fixe à 2014 l'obligation pour tous les tunnels du réseau transeuropéen de disposer d'abris de secours espacés d'au maximum 500 m. Le nombre d'abris du tunnel sera ainsi progressivement porté de 11 actuellement à 34 grâce à la réalisation à l'avancement des rameaux. Par ailleurs, et pour tenir compte de l'incendie du 4 juin 2005 dans le tunnel du Fréjus, la galerie de sécurité permettra aux engins de secours d'intervenir à la fois depuis le tunnel existant et depuis la galerie.

Ce chantier d'un montant total d'environ 400 M€, dont 200 M€ à la charge de la SFTRF, est la dernière étape des travaux de sécurisation qui ont été menés depuis 2000 dans ce tunnel. Parmi ces travaux et outre la création du groupement d'exploitation du Fréjus, exploitant unique du tunnel depuis 2007 (gestionnaire unique en application de la directive européenne précitée), il convient de citer :

- **la création de 5 abris** en complément des 6 premiers abris construits à l'origine, avec la réalisation d'une ventilation autonome pour les 11 abris.
- l'acquisition de **deux navettes d'évacuation** des usagers.
- le **renforcement substantiel des équipes d'intervention** des pompiers sécurité du tunnel, présents H24 sur les deux plateformes française et italienne.
- **la création du CFETIT**, centre de formation et d'entraînement aux techniques d'intervention en tunnel qui permet aux pompiers sécurité du tunnel, ainsi qu'aux pompiers du service départemental d'incendie et de secours de la Savoie de s'entraîner dans des conditions les plus proches possibles du cas réel.
- **la rénovation complète de la vidéosurveillance** avec l'installation de plus de 180 nouvelles caméras de surveillance pour un nombre total de 241 caméras.
- **la réalisation de la détection automatique d'incidents (DAI)** qui permet grâce au nouveau système de vidéosurveillance de détecter automatiquement un ralentissement, un véhicule à l'arrêt ou émettant de la fumée.
- **l'augmentation des capacités d'extraction d'air** en cas d'incendie en utilisant les deux centrales qui encadrent le lieu de cet incendie et la mise en place du contrôle du courant d'air longitudinal en utilisant les capacités de soufflage et d'extraction des cantons plus éloignés (dispositif dit d' « extraction-soufflage » à l'opposé).
- **l'équipement en radio numérique plus performante** que la précédente radio analogique.
- la mise en place d'une centaine de **panneaux à messages variables**
- le chantier en cours **d'agrandissement des trappes de désenfumage**

En plus de ces travaux, ont été mis en place, fin 2005, **deux postes de secours fixes** situés au premier et au deuxième tiers du tunnel, armés H24 et 365j/365 chacun de deux pompiers sécurité tunnel et d'un véhicule d'extinction « tunnelisé ». Ainsi le tunnel du Fréjus est-il divisé en 3 tronçons d'un peu plus de 4 km, permettant de réduire très sensiblement les délais d'intervention des secours qui sont localisés depuis les plateformes ou ces postes de secours fixes souterrains à une distance maximale de 2 km de tout point du tunnel.

Le montant de l'ensemble des travaux menés depuis 2000 auxquels il convient d'ajouter les études préliminaires pour la galerie de sécurité s'élève à plus de 75 M€.

La SFTRF précise que, comme pour le tunnel du Mont-Blanc, des règles de sécurité au passage du tunnel du Fréjus existent, notamment en termes de limitation de vitesse ou de respect d'inter distance en route ou à l'arrêt et que ces règles doivent être scrupuleusement appliquées. Ils précisent aussi qu'il a été ajouté dans le cadre de la formation au permis poids lourds des questions relatives au transit dans les tunnels.

La SFTRF rappelle enfin que la galerie de sécurité sera financée essentiellement par l'utilisateur par une augmentation progressive des tarifs du péage du tunnel à compter du 1^{er} janvier 2010 jusqu'au 1^{er} janvier 2014 mais que pour accélérer la construction de cette galerie ainsi que pour aider l'utilisateur dans une période difficile, afin de ne pas lui faire supporter une charge trop importante, l'Etat a décidé de participer à hauteur de 50 millions d'Euros au financement de la partie française de la galerie, dans le cadre du plan de relance. La SFTRF souligne également que ce chantier va mobiliser en moyenne sur les cinq prochaines années plus de 150 emplois en Maurienne et qu'il va ainsi permettre d'injecter des sommes importantes dans l'économie mauriennaise et savoyarde à une période qui fait suite à l'achèvement des descenderies du Lyon-Turin-Ferroviaire.

Le montant du marché signé le 28 avril avec l'entreprise RAZEL est de 130 M€ et sa durée contractuelle est de 1300 jours. Le marché du lot génie civil côté Italie sera très prochainement lancé en appel d'offres. D'autres marchés d'équipement (ventilation, courants forts, courants faibles et gestion technique centralisée) seront aussi lancés au cours des deux prochaines années.

Par ailleurs, la SFTRF se félicite d'avoir proposé, dans le cadre du marché de travaux, à l'entreprise RAZEL, aux antennes Pôle Emploi ainsi qu'à l'Etat, un protocole d'accord spécifique relatif à l'insertion et à la formation des jeunes. Ce dispositif ambitieux devrait ainsi permettre à de jeunes savoyards de participer à ce chantier.